

Janvier 2023

# méré le mag





## Le Mag Janvier 2023



Édito	P3
Le Noël de nos enfants	P4>5
École Jeux	P6
Associations ASCL ACMM MTC Aspirine Ritmy	P7>11
Animations à venir	P12>13
Voeux AFQ	P13
Eglise	P14>17
France Anglade	P18
Les reconnaissez-vous ? Méré Ecole 1929	P19
Pattoune	P20
Troc'graines	P20
Foire à tout	P21
Infos pratiques/Carnet/Agenda	P22>23
Cérémonie du 11 novembre	P24



## Horaires de la Mairie

Lundi et jeudi 9h/12h - Mardi - 15h/18h

Mercredi et vendredi 9h/12h-15h/17h

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi de chaque mois  
10h/12h

**Hors vacances scolaires**

(pas de permanence le samedi pendant les vacances)

Directeur de la publication :  
Michel Recoussines

Rédaction, conception :  
Commission Information Communication

Mise en page : Valérie Page-Koch

Impression : Créatis  
ZA Du Petit Mont  
25 rue des Genévriers  
78770 Thoiry  
01 30 46 80 02

Crédits remerciements photos et articles  
Vianney Bernard, Monique Bourg, Alain Colombi,  
Sylviane Duquenoy, Céline Girardon,  
Sophie Gentils, Georges Bodet,  
les associations de Méré.

Mairie de Méré  
Square Raoul Breton - 78490 Méré  
Tél : 01 34 86 02 13  
Site web. : [www.mere-village.fr](http://www.mere-village.fr)



## Edito

2022 a encore une fois eu un début d'année difficile en raison de la crise sanitaire. Après avoir été assouplies, les consignes du protocole sanitaire ont été à nouveau renforcées en janvier et nous n'avons pas pu réunir nos anciens autour d'un bon repas et d'un spectacle. Nous nous sommes rattrapés cette année. Par contre de leur côté les associations ont pu reprendre pleinement leurs activités pour le plus grand plaisir des adhérents.

Le mois de janvier est l'occasion de faire le point sur les principaux travaux d'investissement réalisés :

- réfection de caniveaux et de regards suite aux fortes pluies,
- remplacement d'une porte vitrée et d'une vitre au gymnase,
- réfection des terrains de tennis,
- remplacement des grilles de sécurité dans le clocher de l'église,
- climatisation de la micro-crèche,
- peinture et électricité dans le bureau du policier,
- remplacement des gouttières de la mairie,
- peinture sur les nouvelles gouttières et sur la terrasse de la mairie,
- travaux de sécurisation dans tous les bâtiments communaux suite au passage de la commission de sécurité,
- enfouissement des réseaux route de Galluis et rue de la Mare Chantreuil côté nord,
- réaménagement de l'entrée de l'aire de jeux du Poirier d'Encre,
- changement des jeux d'enfant à l'école maternelle et dans le square du Poirier d'Encre,
- remplacement des stores à l'école maternelle,
- mise en place de capteurs CO2 à l'école élémentaire,
- sécurisation en partenariat avec la commune de Montfort l'Amaury du carrefour de l'Arrivée,
- création d'une voirie de liaison dans la zone d'activité,
- marquage pour la mise en sécurité de la sortie de la caserne des pompiers,
- plantation d'arbres par naissance de l'année précédente,
- rajout de nouvelles décorations lumineuses pour Noël.

Nous avons pu bénéficier pour ces travaux d'investissement de 400 000 € de subventions de l'Etat, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes.

Dans la liste des projets importants pour 2023 nous pouvons citer :

- la poursuite et fin du remplacement des anciennes lanternes de l'éclairage public par des LED ce qui nous permettra d'amortir une partie de l'augmentation du coût de l'électricité,
- la mise en place de ralentisseurs rue du Colombier,
- le remplacement des cuvettes WC dans les toilettes près de la salle de motricité,
- l'installation de stores à la micro-crèche,
- la continuation de la plantation d'arbres par naissance de l'année précédente,
- la construction d'une seconde micro-crèche subventionnée par la CAF et le Département,
- la sécurisation de la route départementale qui traverse la commune de Vicq et qui longe notre hameau du Mesnil Piquet,
- l'ajout de caméras de vidéo-protection,
- la sécurisation de l'accès à la déchèterie sur la route départementale 76,
- la poursuite de l'étude de la prolongation des pistes cyclables jusqu'en haut de l'avenue Léon Créte si les subventions du Département et de la Région en permettent la réalisation,

- la construction d'un abribus supplémentaire route de Galluis aux normes handicapées,
- l'étude pour le rajout de bornes à incendie à proximité des futures constructions rue de la Longue Toise.

Je ne vous cache pas que nous commençons à regarder de très près comment nous allons pouvoir faire face à l'augmentation des énergies qui devrait être pour la commune de l'ordre de 67% pour l'électricité et de 250% à 300% pour le gaz sachant qu'en dehors du gymnase tous les bâtiments communaux sont chauffés au gaz. Concernant l'électricité depuis deux ans nous avons anticipé en équipant tous les éclairages publics par des LED et en diminuant la consommation de 90% la nuit à partir de 23h. Pour les chauffages nous nous orientons vers des solutions mixtes « gaz/pompes à chaleur », le gaz n'étant plus utilisé que lorsque les pompes à chaleur ne suffisent pas en cas de froid intensif. Avec ce système et en présence d'un réchauffement climatique la consommation du gaz devrait pouvoir baisser de 90% environ selon l'étude effectuée sur les installations de ce type. Mais il va falloir du temps avant que ce soit opérationnel et il n'est pas impossible que ce surcoût nous oblige à annuler certains travaux.

Concernant la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) que l'Etat nous verse chaque année, elle était de 171 000 € en 2014, puis elle a baissé tous les ans pour aboutir à 0,00 € en 2023. Et oui nous ne recevons plus d'aide de l'Etat pour le fonctionnement de la mairie alors qu'on nous impose par ailleurs de verser 446 000 € par an en solidarité aux communes dites « pauvres » ou « mal gérées ».

Vous constaterez dans ce magazine encore un changement concernant le ramassage des déchets végétaux et ménagers totalement indépendant de notre volonté.

Il ne me reste plus, comme chaque année, qu'à formuler des remerciements au monde associatif et culturel de la commune, à tous les bénévoles et salariés sans qui nos associations n'existeraient pas, aux directrices, aux enseignantes et aux intervenants pour leur gestion des deux Ecoles, ainsi qu'à l'ADMR pour la bonne tenue de la micro-crèche. Je remercie aussi les élus municipaux et l'ensemble du personnel communal pour leur travail au quotidien.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons joie, bonheur et santé pour l'année 2023.

*Michel Peroussin*



# Écoles

## Le Noël de nos enfants



Le vendredi 9 décembre, les enseignantes des écoles maternelle et élémentaire ont rassemblé les enfants en chorale pour présenter aux parents les chants de Noël.

Le jeudi 15 décembre, les enfants de l'école maternelle ont eu la belle surprise de voir le Père Noël les bras remplis de cadeaux.

Le vendredi 16 décembre, place aux spectacles :

A la salle des mariages de la mairie, les enfants de l'école maternelle ont pu assister

à un conte plein de fraîcheur et de poésie autour de l'histoire d'une petite famille de bonhommes de neige par la compagnie « Pois de senteur ».

A l'école dans la salle de motricité, 2 séances de spectacles ont été organisées, une le matin et l'autre l'après-midi, par la compagnie Alouette, « Histoires comme ça », interrogeant la place de chacun dans la société et de l'apprentissage du vivre ensemble, un voyage poétique au son de la

kora, djembé et autres instruments, art du geste et manipulation d'objets se lient au récit, dans un dialogue malicieux entre une comédienne et un musicien.

Comme chaque année les enfants sont repartis avec des friandises offertes par la commune.









# Décembre Jeux

L'école a organisé courant décembre une activité autour des jeux de société. Les enseignantes ont mis à disposition pendant une semaine les jeux à l'école. Le vendredi à 16h30, les parents qui le souhaitent ont pu retrouver leurs enfants dans les classes afin de jouer avec eux. Ils ont ensuite eu la possibilité de commander leurs jeux qu'ils avaient préférés.



# Une belle visite

Nous avons eu la chance d'avoir l'ancienne équipe des enseignantes de Méré pour assister au spectacle de chants de Noël des élèves de l'école. Entre nostalgie

et joie d'être là, les anciens élèves ont pu remercier les jeunes retraitées pour ces années d'enseignement, de travail et d'écoute dans notre école.

De gauche à droite, Mesdames Bantolilat, Laporte, Réale et Labouise.





# Associations

*associations*



## Le mot du Président

Notre assemblée générale annuelle a eu lieu le vendredi 13 janvier dans la salle des mariages, clôturée par les traditionnelles galettes des rois.

Ce moment privilégié permet de réunir nos adhérents, les responsables et animateurs de section pour le bilan des activités proposées. Les ambitions et besoins de chaque section sont exposés par les responsables, et nous pouvons valider ensemble le futur de l'association pour 2023.

Le compte rendu de notre assemblée peut vous être envoyé sur simple demande via notre site : [www.asclmere.fr](http://www.asclmere.fr) à la rubrique « contactez-nous ».

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire aux activités en cours d'année, un tarif sera établi en fonction de la date de votre inscription. Notre site est mis à jour régulièrement et vous permet de connaître l'activité des sections, la mise en place de stages pendant les congés scolaires ainsi que toutes les manifestations prévues en cours d'année.

Notre association fonctionne avec des bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter pour faire partie de notre équipe.

Souhaitons que cette nouvelle année vous permette de nombreux moments sportifs, culturels et de loisirs.

Bonne et heureuse année à toutes et à tous  
Georges Bodel Président de l'ASCL

### SPORT

Eveil sportif  
Multisport  
Basket  
Badminton  
Courons ensemble  
Gymnastique  
Hatha yoga  
Marche promenade

### CULTURE

Aspirine  
Eveil musical  
Flûte traversière  
Rencontres musicales  
Sculpture  
Visuel Art  
Modèle vivant

### LOISIRS

Anglais  
Danses de salon  
Danses en solo  
Les fées récréatives  
Philatélie Cartographie  
Généalogie

*Les sections de l'ASCL  
vous souhaitent  
une bonne année !*



# Danses de salon et danses en solo



## Sortie théâtre

du 17 décembre

Après quelques ennuis techniques et un changement de car, nous sommes enfin arrivés pour le début de la pièce «Berlin Berlin» jouée au théâtre Fontaine.

Comédie de Patrick Haudecoeur et Gérard Sibleyrras  
Mise en scène de José Paul.

Pièce aux 2 Molières 2022 « Meilleure comédie » et « Meilleur comédien ».

Excellente pièce dynamique et drôle.

Des acteurs plein de panache.

Une belle soirée pour les 61 participants.



## Gymnastique

Après les fêtes venez vous reprendre en main avec nos 3 professeures et nos 6 cours.

Une inscription est possible en cours d'année.



## ACMM

Pour 2023 c'est décidé, je fais du vélo !

### Rejoignez-nous à l'Amicale Cycliste Méré/Montfort – ACMM

C'est la nouvelle année, le moment de prendre de grandes et bonnes résolutions : Rejoignez-nous à l'Amicale cycliste de Méré/Monfort.

Nous proposons le dimanche matin ainsi que le jeudi après-midi de nous retrouver devant la mairie de Méré pour une sortie dans la convivialité et l'envie de se dépasser.

Rejoindre l'ACMM - qui a fêté en 2022 ses 20 ans - c'est pouvoir s'exprimer selon ses capacités et ses envies avec 3 niveaux de groupe qui permettent à chacun de prendre plaisir à rouler.

C'est découvrir les parcours champêtres et bucoliques de notre belle région. C'est

faire la connaissance de voisins qui partagent les mêmes passions. Pour les mordus, c'est participer avec l'aide de l'Amicale aux randonnées cyclotouristes proposées par d'autres clubs, dans le département et au-delà.

Pour nous rejoindre, rien de plus facile. Contactez-nous aux adresses suivantes :

Site Internet : [www.asso-acmm.fr](http://www.asso-acmm.fr)

Ollivier, président de l'ACMM

au 06 24 69 43 40

[ollivier.gilles@gmail.com](mailto:ollivier.gilles@gmail.com)

Francis, communication au 06 44 05 21 95



A bientôt...



## L'échange : bulletin du Méré Tennis Club (MTC)



### Des terrains remis à neuf, un éclairage efficace

Depuis la rénovation de nos 3 terrains et de la réfection de l'éclairage cette année, jouer au tennis au MTC est un réel plaisir.

La qualité des surfaces permet de jouer en intersaison, quelques minutes après la pluie, ça ne glisse pas.

Même tard le soir, on y voit grâce à l'éclairage LED comme en plein jour !

Nous remercions la Mairie de Méré qui a généreusement participé financièrement à ces rénovations

### Effectifs du club 2022/2023

Nos effectifs 2022/2023 reviennent au niveau d'il y a 2 ans même si en baisse par rapport à l'année dernière (147 adhérents contre 157 en 2022). Nous avons redoublé d'effort pour maintenir voire faire progresser nos effectifs. Il nous manque quelques jeunes dans la fourchette 14-25 ans. Nous reconduisons le forfait parent/enfant (forfait 62 € pour jouer avec votre enfant sur les cours autant de fois que vous le souhaitez et accéder avec lui aux courts).

#### **Coordonnées du Club :**

Pour tout renseignement, nous vous invitons à contacter directement notre entraîneur (06 49 46 30 00 ou

06 51 50 55 07) où à l'adresse courriel suivante: [jeanguy.mutez@free.fr](mailto:jeanguy.mutez@free.fr)

Notre site : <http://www.mere-tennis-club.fr> / info club: [meretennisclub@gmail.com](mailto:meretennisclub@gmail.com)

### 8<sup>ème</sup> saison pour notre coach Leonel

Leonel Alberti notre récent champion du monde a résigné dans notre club pour sa 8<sup>ème</sup> saison. Nous le remercions.



### Les dates et événements du MTC

- Le départ de notre comité directeur de 2 piliers du club, Jean-Louis PHILEMON et Vincent PAILLET pour cause de déménagement, nous pousse à faire appel aux bonnes volontés pour les remplacer et intégrer le bureau du club. Avis aux amateurs !
- Malgré le COVID nous avons maintenu notre tournoi et le dynamisme de notre club et des cours
- Performance remarquable de notre équipe 1 Dames vice-championne des Yvelines. Nous recherchons en permanence des joueuses et des joueurs de tous niveaux pour défendre les couleurs de notre club et notre village



Notre équipe 1 dames qui réalise d'excellentes performances



# Aspirine - Café-débat



Beau succès pour ce Café-débat du 2 décembre dernier. A la mairie de Méré, Blaise Cendrars était à l'honneur pour une soirée assurée par la compagnie « A hauteur 2 voix » et par Jacques Fournier, élu à la culture au Tremblay-sur-Mauldre où vécut Blaise Cendrars plusieurs années.

Poète d'avant-garde, journaliste, romancier, bousculant les formes, écrivant « L'Or » qui fut un immense succès, en à peine un mois dans sa maison du Tremblay, Blaise Cendrars était « présent » à Méré ce soir-là du 2 décembre. La rencontre fut réussie grâce aux connaissances et au dynamisme de Jacques Fournier et à la qualité des

interventions de la comédienne Véronique Helena Malvoisin qui nous fit entendre poèmes et extraits d'articles ou de romans. Belle soirée pour ce 70<sup>ème</sup> Café-débat !!

## Café Débat : Salle des mariages - mairie de **Méré**



**Vendredi 10 mars 2023, 20h30**

*Trois musiciens de l'ensemble « Couleur Cuivre ».*

*Coralie, Ludo, Thierry  
trombone, trompette, tuba*



Une présentation, en partenariat avec les 33<sup>es</sup> Saisons Musicales, à l'occasion du concert du dimanche 12 mars à Méré.

## **L'HISTOIRE MUSICALE DES CUIVRES** **« DE LA RENAISSANCE A NOS JOURS »**



- Entrée 3 euros

**\*Attention, nombre de places limité\***

Réservations : 01 34 86 99 78 ou [aspirine78490mere@gmail.com](mailto:aspirine78490mere@gmail.com)

*Association Pour l'Idée, la Rencontre, l'Information Non Ennuyeuse*



"Le bonheur est la seule chose qui se multiplie quand on la partage" (A. Schweitzer).

En ce début 2023, les équipes des **Rencontres Musicales** et de **Ritmy** vous souhaitent une année musicale bien sûr ! Partagez là avec nous !!

Vous êtes nombreux à avoir emménagé récemment à Méré. Peut-être n'est-il pas inutile alors de rappeler les structures de l'organisation de concerts dans notre village.

**Les Rencontres Musicales de Méré (RMM)** sont une des sections d'activité culturelle de l'ASCL créée peu de temps après l'association. Il est vite apparu qu'il serait difficile, vu les frais occasionnés, d'apporter des spectacles vivants et en particulier des concerts de musique (entièrement classique à l'époque) dans nos villages ruraux.

C'est alors que sous l'impulsion de ses membres et de quelques uns, il a été décidé de fonder **RITMY** (Rencontres Intercommunales pour la Musique en Yvelines), association d'associations regroupant les villages désireux de se lancer dans cette aventure, qui dure depuis 33 ans.

Chaque village participe, par 2 de ses membres, au conseil d'administration de Ritmy et à l'activité bénévole de gestion, organisation, communication, recherche de financements extérieurs..., il matérialise son adhésion par une cotisation annuelle (aujourd'hui de 20€). Lorsqu'un village organise un concert durant les Saisons Musicales de septembre à juin de l'année suivante, il participe au financement de la Saison par une somme déterminée en fonction de la population de sa commune.

Cette structure permet à chaque village d'accéder à des concerts de qualité, inaccessibles individuellement.

Les RMM ont toujours réussi à être représentées par 2 membres, mais d'une part la pérennité doit être assurée pour l'avenir et d'autre part l'organisation d'un concert demande l'action de plus de 2 bénévoles.

Il vous est possible de venir participer à ces activités. Nous recherchons actuellement une personne qui sera chargée de l'éclairage, pour Méré et les autres villages.

Pour ce qui concerne les RMM, nous nous sommes donné vocation d'organiser des spectacles en direction des enfants de l'école de Méré, aidés en cela par la directrice de l'école... et par son Maire.

C'est ainsi que nous avons accueilli le Chœur Accentus, l'ONIF (Orchestre National d'Ile de France), l'Orchestre de Saint-Quentin en Yvelines avec «Pierre et le loup», de Serge Prokofiev ; plus récemment "La boîte à joujou" de

Claude Debussy, montée, mise en scène et décorée par des professionnels Méréens avec la participation des élèves de l'école de Méré, encadrés par leurs professeurs.

## SAISON 2022 - 2023

L'église de Méré est réputée pour sa sonorité au piano (dernier invité, Kotaro Fukuma), cependant nous avons souhaité tenter pour la première fois à Méré un concert de cuivres.

C'est ainsi que Ritmy a choisi de nous proposer d'inviter «**COULEUR CUIVRE**», ensemble avec trombone, deux trompettes, cor, et tuba, le

**Dimanche 12 mars 2023 à 17h,  
en l'église Saint-Denis.**



Coralie, Gilles, Ludovic, Norbert et Thierry, cinq amis qui se sont rencontrés au sein de l'orchestre de l'opéra de Massy, réunis par le plaisir de jouer ensemble et de faire partager l'univers des cuivres.

L'étendue de leur répertoire, le soin apporté à la présentation des œuvres ainsi que le haut niveau d'exécution sont une garantie de leur succès.

Ils se produisent en concert depuis plus de vingt ans, et vous invitent à découvrir quatre siècles de musique. Un voyage temporel à travers différentes époques musicales : baroque, classique, romantique, moderne, jazz, musique de films...

Pour ce concert, ils ont carte blanche pour nous faire découvrir les cuivres de la Renaissance à nos jours.

**Il y a de nombreuses réservations, aussi ne tardez pas... de préférence sur le site Ritmy.fr**

Cerise sur le gâteau : leur venue a créé pour **ASPIRINE** l'opportunité de programmer un Café Débat le vendredi 10 mars 2023 à 20h30. (voir communication spécifique dans ce MAG).

Pierre-Edouard Boussard - Dominique Creuzon



# Animations à venir

## Jeux de société Samedi 4 février de 14h30 à 18h - 18h30

Notre but, vous faire jouer et vous faire passer un bon moment !!  
Venez profiter de cet après-midi « jeux de société » entre amis, en famille que vous soyez enfants ou adultes, que vous soyez joueur débutant, confirmé ou juste curieux.  
Jeux gratuits et libres.  
Goûter offert.



REJOIGNEZ-NOUS  
POUR UN  
**APRÈS-MIDI  
DE JEUX**

Goûter offert

**SAMEDI 4 FÉVRIER 2023  
14H30 - 18H**

à la Salle des mariages de Méré

The poster features a black background with a large yellow starburst shape containing illustrations of board games like a board with a blue cube and a blue cone, and a board with a blue cube and a blue cone. Below the starburst, there are illustrations of people playing board games around a table. The text is in white and yellow.



LA MAIRIE DE  
MÉRÉ INVITE LES  
MÉRÉENS À UNE

**SOIRÉE CINÉMA**

LE SAMEDI 18 MARS 2023  
À 19H30 À LA SALLE DES  
MARIAGES DE MÉRÉ

Nombre de places limité  
Réservez vos places par email  
[monique.bourg@orange.fr](mailto:monique.bourg@orange.fr)

The poster has a blue background with white and yellow text. It features illustrations of film reels, a clapperboard, and a red and white striped popcorn bucket. The text is arranged in a clear, hierarchical manner.

## Cinéma Samedi 18 mars 19h30

Les Yvelines ont fait leur cinéma en août et Méré fait le sien le samedi 18 mars en soirée.  
Le film intéressera tout public. Et comme au cinéma vous pourrez déguster des pop-corn !  
Nombre de places limité - A réserver.

**Les Choristes 2004**  
Avec Gérard Jugnot et François Berléand

César du meilleur film  
César du meilleur film international  
César du meilleur acteur  
César du meilleur acteur dans un second rôle

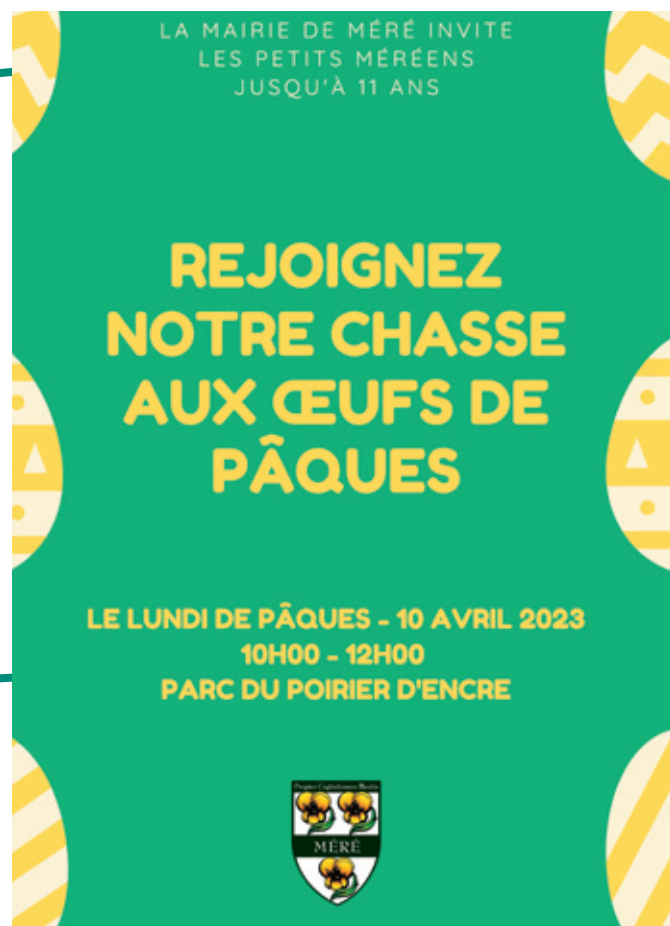


# à venir

## Chasse aux œufs Lundi 10 avril (Lundi de Pâques) - 10 h

La chasse aux œufs de Pâques est une tradition en France, comme dans de nombreux pays du monde. Les enfants adorent ! Si vous avez jusqu'à 11 ans venez participer à cette animation le Lundi de Pâques à 10h00. Tous les enfants auront un lot.

Nos prochaines  
manifestations vous  
seront présentées dans  
le Mag d'avril.



*Pour cette nouvelle année 2023,  
les Amis de François Quesnay  
Présentent leurs meilleurs vœux  
à toutes les méréennes et méréens*

*Aimé Rannou  
Président des AFQ*



# L'église



Dans les villages, l'église a longtemps été le centre de la vie de la commune. Il existe d'ailleurs très peu de villages sans église ; pas loin de chez nous, Saint Germain de la Grange n'en possède pas. Parfois également, ce n'est plus qu'un bâtiment à l'abandon, ou au mieux pas encore délabré mais qui n'a plus d'utilité.

L'église de Méré date du début du 12<sup>ème</sup> siècle. Aujourd'hui encore, elle est au cœur de notre village pour des messes, des enterrements, des mariages, ou encore des concerts, qui témoignent de sa vitalité. Restaurée en 2010, et bien chauffée, elle rythme la vie des Méréens grâce à ses cloches qui sonnent les 3 angélus (7h, 12h, 19h) et les heures.

La paroisse de Méré existe depuis au moins la fin du 8<sup>ème</sup> siècle car elle est mentionnée dans le polyptique de l'abbé Irminon (abbé de St Germain des Prés) sous l'appellation « Saint Denis en Madrie » : (Sanctus Dionysius in potestate Madriaca)

En 980, Hugues Capet fit doter, par le roi Lothaire, l'abbaye Saint Magloire de biens situés sur la paroisse de Méré Saint Denis. Ceux-ci furent convertis en une nouvelle paroisse appelée Méré Saint Magloire, l'église (Sancti Dionysii) était commune aux deux. Cette dotation sera confirmée vers 997 ou 999 par Robert le Pieux et, en 1033, par Henri 1<sup>er</sup>.

Au 10<sup>ème</sup> siècle, cette paroisse appartenait au domaine royal et Meriacum (Méré) était le centre d'une prévôté, dépendant de la châtellenie de Saint Léger. La base du clocher pourrait dater de la fin du 11<sup>ème</sup> siècle ou du début du 12<sup>ème</sup> siècle. Sa partie supérieure date de la fin du 12<sup>ème</sup> siècle. La flèche date du 19<sup>ème</sup> siècle et la cloche nommée « Marie-Joséphine » a été installée en 1807.

L'église Saint-Denis de Méré représente un intérêt non négligeable en terme de patrimoine local. Outre son autel et ses fonds baptismaux du 17<sup>ème</sup> siècle, sa chaire et son confessionnal du 18<sup>ème</sup> siècle, elle possède un mortuologue (calendrier des messes dites pour les morts) datant de 1736, refonte d'un exemplaire datant de 1631.

Les vitraux du bas-côté nord ont la particularité de se compléter et de présenter une scène évangélique en deux tableaux : Jésus et Pierre marchant l'un vers l'autre sur les eaux au lac de Tibériade, Jésus disant à Pierre, hésitant : « Homme de peu de foi, pourquoi doutes-tu ? ».

Quatre tableaux ont fait l'objet d'une restauration dans le cadre du programme départemental 2007 de sauvegarde d'urgence des objets d'art :

- Les premiers pas de Jésus de 1857
- L'incrédulité de St Thomas de 1850
- Le Christ portant sa croix de 1853
- Le Cardinal Humililas 19<sup>ème</sup> Siècle

Le grand chantier de rénovation s'est tenu en 2009-2010. Les travaux ont été plus longs que prévu, car des peintures murales du 15<sup>ème</sup> siècle représentant l'archange St Michel et St Claude avec une scène de prieurs, masquées de plusieurs couches de badigeon ont été redécouvertes. Elles ont été restaurées également et protégées par les boiseries existantes dont certains pans peuvent à présent s'ouvrir à la manière de volets afin de les admirer.

Devant l'église, une sépulture constituée d'un couvercle de sarcophage de type romain tardif (4, 5<sup>ème</sup> siècle) en granit et d'un fragment de sa cuve a défié le temps. L'inscription « RADONE » sur le sarcophage est assez rare pour amener à penser que cet ensemble était destiné à l'exposition, plutôt

qu'à l'enterrement et qu'il devait renfermer les restes d'un personnage important ou tout au moins vénéré. Il a été déplacé à l'intérieur de l'église.

Notre clocher est visible de loin, on l'aperçoit de la nationale 12 et son éclairage nocturne permet de le mettre en valeur. Des travaux d'entretien réguliers permettent de maintenir notre église en bon état et d'éviter sa dégradation.









# Avant/Après

Peintures de la voûte du chœur



Avant

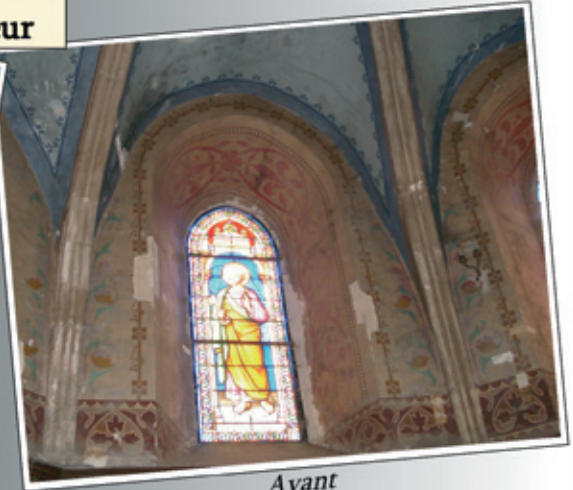


Après

Frises du chœur



Après



Avant

Frises de la nef



Avant



Après



# Avant/Après

La nef côté Nord



Avant



Après

La nef côté Sud



Après



Avant

Vue sur les travées



Avant



Après

## France Anglade (1942-2014)



**France Anglade**, née le 17 juillet 1942 à Constantine en Algérie française et décédée le 28 août 2014 à La Verrière dans les Yvelines, est une actrice française.

France Anglade a vécu quelques années dans notre village rue de la Croix de Rome avant d'être enterrée au cimetière de Méré. Retrouvons, pendant quelques instants, des moments importants de sa vie d'actrice de cinéma.

Originaire de Châlons-sur-Marne, Marie-France Anglade vint en 1958 passer des vacances chez une tante à Chelles ; alors que Jean Delannoy tournait les extérieurs de « **Guinguette** » avec Zizi Jeanmaire, un assistant l'y remarqua. Par la suite, elle s'installa à Paris où elle fit des photos de mode et de publicité pour la revue « Elle ». C'est à la suite de cela qu'elle commença sa carrière au cinéma. Elle fut comparée, à la même époque, à Brigitte Bardot.

En 1963, France Anglade part à New-York étudier l'art dramatique. De retour sur le continent européen, elle tourne quelques comédies italiennes. Sur les écrans français, elle obtient le rôle principal dans une comédie avec Jacqueline Maillan et Michel Serrault.

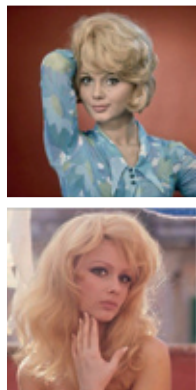
Par la suite, elle intègre la distribution du huis-clos « **Le repas des fauves** » (1964) de Christian-Jaque et interprète des sketches dans « **Le lit à deux places** » (1965) de Jean Delannoy et « **Le plus vieux métier du monde** » (1966) de Claude Autant-Lara. En 1968, elle reprend le rôle de Martine Carol dans le remake de « **Caroline chérie** » par Denys de La Patellière d'après le roman de Cécil Saint-Laurent.

Marquée par son statut de jeune première, France Anglade n'est plus sollicitée dans les années soixante-dix. Elle se consacre à l'éducation de sa fille née en 1964. Oubliée par la profession, elle essaye de relancer

sa carrière avec des petits rôles jusqu'en 1994 au cinéma et à la télévision. Tout en cherchant à vivre de son métier, France Anglade décède discrètement à l'âge de 72 ans.

Parmi ses nombreux films, on peut retenir :

**Guinguette (1959)**  
de Jean Delannoy,  
**Les Sept Péchés capitaux (1962)**  
de Claude Chabrol,  
**Les Veinards (1963)**  
de Jacques Pinoteau,  
Jean Girault et Philippe De Broca,  
**Le Repas des fauves (1964)**  
de Christian-Jaque,  
**Clémentine chérie (1964)**  
de Pierre Chevalier,  
**Caroline chérie (1968)**  
de Denys de La Patellière





# Les reconnaissez-vous ?



## **Ecole de Méré année 1929.**

Nous avons très peu de renseignements sur cette photo de la classe de l'instituteur Monsieur Germain.

Nous aimerions de temps en temps compléter nos archives en faisant une petite enquête sur les anciens habitants de notre village.

Peut-être reconnaissez-vous un grand-père, une grand-mère, un père ou une mère ?

Les enfants sur cette photo nous ont peut-être quittés, mais leurs descendants sont peut-être encore dans notre village.

Aidez-nous à honorer la mémoire de nos anciens !

Si vous avez des renseignements, déposez cette page dans la boîte aux lettres de la mairie, en mettant un numéro sur les enfants reconnus et en le reportant sur l'espace réservé à cet effet en bas de la page.

N'oublions pas ceux qui ont fait Méré !

# Sorties

sorties

## Pattoune

Pattoune est défini comme « pourvu de grosses pattes » pour un animal mais c'est aussi le nom d'un magasin, à Méré, spécialisé dans la vente d'articles pour les chiens, les chats et les chevaux.

Installé depuis 2021 sur la route de l'Arbre à la Quénée près de la sortie de la route Nationale 12, la société PATTOUNE propose de l'alimentation, des friandises, des accessoires divers (colliers, laisses, gamelles, jouets), mais également des articles de couchage, de soin et d'hygiène, des housses de protection voiture et un kit vélo pour promener son chien.

Tout le premier étage du magasin est réservé au monde du cheval, avec un éventail d'articles, allant de l'équipement de la selle, tapis de selle, amortisseurs de dos, aux bonnets, couvre-reins, guêtres, cloches, filets, rênes et brides, mors, enrênements et équipement du cheval à la longe et à pied, équipement randonnée équestre, en-

tretien du cuir...

Toutes les semaines, vous pouvez trouver des pommes et des carottes fraîches pour tous les équidés.

Vous avez donc à votre disposition un « concept store » de 110m<sup>2</sup> dédié aux animaux. On prend le temps de vous conseiller, de vous informer sur les différents produits qui devraient correspondre au mieux à vos besoins.

Pattoune est revendeur de la marque BAB'IN Nutrition : nourriture naturelle pour chien et chat de qualité à la française avec un engagement de plus de 40 ans pour la santé animale.

Le magasin Pattoune est également un point relais pour vos colis sous le réseau Mondial Relay.

**PATTOUNE**  
1 ter, av. de l'Arbre à la Quénée  
78490 Méré



**Horaires :**

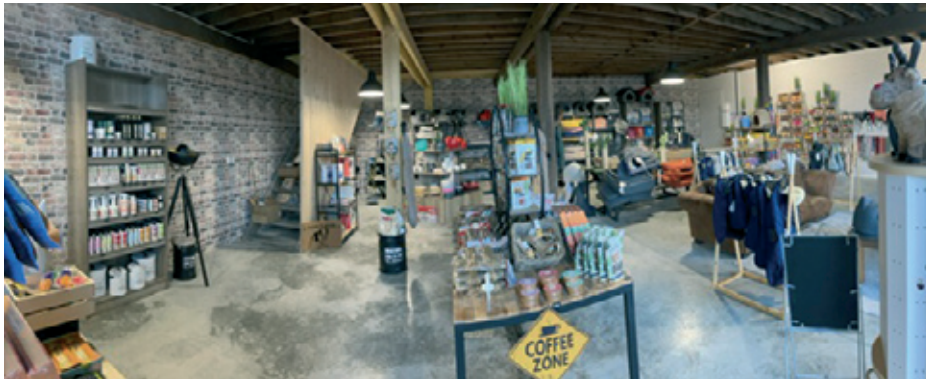
**du mardi au vendredi de 10h à 13h  
et de 14h à 19h**

**samedi de 10h à 19h sans interruption**

**Facebook et Instagram :**

**@Pattoune.shop**

**Retrouvez également certains produits  
sur le site : <https://www.pattoune.shop/>**



## Troc'graines Samedi 11 mars 2023

Venez échanger des graines et des plants de saison ainsi que des petits conseils en jardinage !

**Pour cette 3<sup>e</sup> édition du Troc'graines organisée par le Montfortoisentransition, la mairie de Méré accueille cette animation le samedi 11 mars 2023 dans la salle des mariages.**

Vous avez récolté des graines de tomates anciennes dans votre jardin et vous voulez les échanger contre de nouvelles variétés ? Vous avez des semis spontanés de myosotis, roses trémières ou de sedum dans votre jardin et vous désirez des graines de courge ? Rien de plus simple. Vous venez avec vos graines ou plants étiquetés et millésimés, vous regardez ce que les autres troqueurs ont apporté et l'échange commence ! Trucs et astuces de jardinage,

recettes de cuisine, conseils de conservation et de récolte...tout est bon à échanger au travers des graines.

L'intérêt de l'échange de graines entre jardiniers est que les graines sont gratuites, et en général, si on laisse le fruit ou le légume monter en graines, on peut récupérer ses graines pour l'année suivante. Un seul échange peut donc vous permettre d'avoir une nouvelle variété de graines au potager à vie. En général, les graines échangées sont bios et reproductibles.

En savoir plus : [www.potageonsensemble.wixsite.com/monsite](http://www.potageonsensemble.wixsite.com/monsite)





# Foire à Tout de Méré

Dimanche 16 avril 2023



Après une interruption de deux ans pour cause de Covid  
**la Foire à Tout reprendra ses quartiers dans le centre du village le dimanche 16 avril 2023**

Les premiers exposants pourront dresser leurs étals au petit matin vers 7h. Les premiers badauds ne tarderont pas à suivre, à la recherche de bonnes affaires. Reste à trier, parmi vos affaires, ce qui pourrait susciter l'intérêt des chineurs. Les vêtements d'enfants, les jouets, les vélos et trottinettes sont très recherchés : les parents sont souvent disposés à dépenser quelques euros pour faire plaisir à leurs

enfants en se promenant au gré des stands. Les livres et les bandes dessinées plaisent aussi. Pour les objets de décoration en tout genre ou le mobilier, c'est une question de chance : il suffit d'un acheteur qui aura un coup de cœur pour le vase que vous n'utilisez plus depuis quinze ans ou pour les chaises pliantes qui encombrant votre cave. Les appareils d'électroménager sont plus difficiles à vendre car les gens préfèrent les tester.

Agencez votre stand en répartissant les objets par familles : les jouets d'un côté, les vêtements suspendus ou en petites piles bien rangées, les vases et la vaisselle fragiles à l'abri, loin des jouets d'enfants, les

livres dans un bac en plastique pour une consultation facile .... Pour mettre en valeur certains articles, présentez-les en hauteur, sur une boîte à chaussures vide, par exemple. Il est, en outre, recommandé de tenir son stand à deux afin de le surveiller en permanence : les vols à la sauvette sont malheureusement fréquents dans les videgreniers. Restez donc vigilant même lorsque vous renseignez un acheteur potentiel.

**Trouvez ici le lien permettant aux exposants souhaitant s'inscrire à cette « Foire à Tout » afin de réserver leur emplacement : [www.mybrocante.fr/m/9661](http://www.mybrocante.fr/m/9661)**

# Infos pratiques - carnet - agenda

## Respectez vos voisins !

### Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables  
de 8h30 à 12h  
et de 14h30 à 19h30  
Les samedis  
de 9h à 12h  
et de 15h à 19h  
Les dimanches et jours fériés de  
10h à 12h

### Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

Les jours de semaine  
avant 7h et après 19h30  
Les samedis  
avant 8h et après 19h  
Les dimanches et jours fériés

### Feux

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchèterie.

### Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des « toutounet ».

## Collecte des déchets végétaux en 2023

La collecte en porte à porte est réalisée au moyen de bacs roulants estampillés du SIEED de couleur marron.

Un bac marron de 240 litres correspond à 4 sacs de déchets végétaux.

La collecte sera faite pour la commune de Méré en 2023 :

### **le vendredi après-midi**

**du vendredi 07 avril**

**au vendredi 15 décembre 2023**

sauf sur les mois de juillet et août 2023 avec ramassage uniquement les :

**vendredi 07 juillet**

**vendredi 21 juillet**

**vendredi 04 août**

**vendredi 18 août.**

Le bac doit être déposé la veille de la collecte devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir.

Aucun ramassage de déchets végétaux ne sera effectué en dehors du bac marron : sacs et poubelles personnelles ne seront plus ramassés en 2023.

Cinq fagots, par tournée de ramassage, seront pris en compte : les fagots doivent être composés de branches de 1,5 m de longueur et 5 cm de diamètre maximum.

Autre mode d'évacuation : pour les déchets végétaux non autorisés dans les bacs ou pour les déchets végétaux en surplus, vous pouvez les apporter en déchèteries. Les fils métalliques, cailloux, terre, pots de fleurs et plastiques ne doivent pas être mélangés avec vos déchets végétaux. Ils doivent être déposés en déchèteries.



Retrouvez d'autres consignes dans le flash-info du SIEED joint à votre MAG de janvier 2023.

Calendrier différent des collectes

### **1. pour le hameau du Mesnil Piquet**

- la collecte des ordures ménagères est le lundi
- la collecte des emballages est le jeudi matin
- la collecte des déchets végétaux est le jeudi après-midi

### **2. pour l'impasse du Mont Rôti**

- la collecte des ordures ménagères est le jeudi
- la collecte des emballages est le mercredi
- la collecte des déchets végétaux est le lundi matin

### **3. pour le chemin Beauchet**

- la collecte des ordures ménagères est le jeudi
- la collecte des emballages est le Jeudi
- la collecte des déchets végétaux est le mercredi après-midi



## Numéros utiles

- Mairie de Méré 01 34 86 02 13
- Sous-Préfecture de Rambouillet 01 34 83 66 78
- Préfecture des Yvelines Versailles 01 39 49 78 78
- Direction Départementale des Territoires ( DDT) 01 30 84 30 00

- Numéro d'appel d'urgence européen unique 112
- Pompiers 18
- Police / Gendarmerie 17
- Samu 15

- Numéros d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes (contact par fax ou SMS seulement) 114

- ERDF dépannage 06 64 99 28 94
- GRDF dépannage 06 75 62 96 96

- Conseil Général
- Centre routier 01 34 57 32 40
- Météo France 08 99 71 02 94

## Sites Internet utiles

- [www.yvelines.gouv.fr](http://www.yvelines.gouv.fr)
- [www.prim.net](http://www.prim.net)
- [www.developpement-durable.gouv.fr/-Sites-Portail-Risques](http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Sites-Portail-Risques)
- [www.risques.gouv.fr](http://www.risques.gouv.fr)

## Site web, application mobile de la commune

- [www.mere-village.fr](http://www.mere-village.fr)
- Ma mairie en poche disponible sur le Play Store et l'App Store.



Apple



Android

## Carnet

### Naissances

**VAL Victoria, Jeanne, Elise**  
27 février 2022

### Décès

**PAGE Bernard, Jacques**  
15 Juillet /2022

**POUPON Aline épouse BARAT**  
2 octobre 2022

**BERRANGER Colette, Germaine, Yvonne épouse KUKLA**  
20 octobre 2022

**MARTIN Louis, Paul**  
24 novembre 2022

**FIORENZA Pierre, Alexandre, Marius**  
19 décembre 2022

## Agenda (sous réserve)

- **Jeux de société** samedi 4 février 14h30 à 18h - 18h30
- **Belote** Dimanche 19 février
- **Troc graines** Samedi 11 mars de 14h00 à 17h30
- **Concert « Couleur cuivre »** Dimanche 12 mars à 17h
- **Cinéma** Samedi 18 mars - 19 h 30
- **Belote** Dimanche 19 mars
- **Chasse aux œufs** Lundi 10 avril (Lundi de Pâques) 10 h
- **Foire à tout** Dimanche 16 avril
- **Belote** Dimanche 23 avril
- **Artisans du monde** WE du 6 et 7 mai
- **Olympiades** Samedi 3 Juin
- **Pique-nique pour la \*Fête des voisins** Samedi 3 juin à partir de 19h
- **Fête de la St Jean** Samedi 17 juin
- **Kermesse de l'école** Samedi 24 juin
- **Théâtre** Samedi 1 et Dimanche 2 juillet

# Vos Eco-gestes en mairie

La commune met à votre disposition, dans le hall d'entrée de la mairie de Méré, un point de collecte.

### Collecte des bouchons de liège

Les bouchons collectés sont ensuite revendus aux bouchonniers de France, les fonds récoltés permettront de financer des actions humanitaires et caritatives en faveur du développement durable :

A quoi sert de recycler ? Le recyclage des bouchons permet la fabrication de granulés de liège pour l'isolation et de plaques pour les parquets. Le liège est un très bon isolant thermique, acoustique, vibratoire et résistant à l'eau.

### Collecte des bouchons plastique

Les bouchons sont broyés pour être transformés en différents objets. De la palette plastique à des matériaux de voiture... Le plastique devient alors réutilisable par un geste simple et gratuit. L'argent provenant de la vente des bouchons en matière plastique est redistribué pour l'achat de matériel pour les personnes atteintes d'un handicap.

### Recyclage des lunettes

Les problèmes visuels sont facilement corrigés par des lunettes de vue. Or, des millions de personnes vivant dans des pays à faible revenu n'ont pas accès aux services de soins ophtalmologiques de base. Il existe un besoin urgent de verres en collectant des lunettes réutilisables (et des étuis à lunettes).

## Horaires du terrain multisports

Par arrêté municipal, les horaires d'ouverture du terrain multisports ont été fixés de 8h30 à 19h du 01/04 au 31/10, et de 8h30 à 18h du 01/11 au 31/03

# Cérémonie du 11 novembre 2022

**Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix**  
**Hommage à tous les « Morts pour la France »**  
de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées  
et de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat  
aux Anciens Combattants et à la Mémoire



La nouvelle de la Victoire se répand à la volée dans tout le pays, de clocher en clocher. L'écho du clairon vient d'annoncer la fin d'un conflit qui a éprouvé le monde et décimé les Hommes. La fureur du canon s'est enfin tue, couverte par un immense éclat de joie. 11 novembre 1918, il est 11 heures : c'est l'Armistice.

Pour des millions de soldats venus du monde entier, c'est la fin de quatre terribles années de combat. Le soulagement est immense.

La guerre est finie, mais pour les survivants commence un funeste décompte, celui d'un million quatre cent mille soldats français tombés au champ d'honneur, de quatre millions de nos militaires blessés ou mutilés, ces braves aux « gueules cassées » qui plongent la Nation entière dans l'effroi et l'émotion.

Le traumatisme est mondial. En tout, ce sont près de 10 millions de soldats qui ont été tués, 3 millions de veuves et 6 millions d'orphelins. Les morts sont presque aussi nombreux parmi les civils.

Ceux qui sont revenus des combats racontent la puanteur des tranchées et le fracas des obus. Ils expliquent la peur avant les charges, le courage qu'il faut pour sortir des abris et donner l'assaut aux lignes ennemies sous la mitraille. Ils disent l'horreur du spectacle de leurs frères d'armes qui tombent à leurs côtés.

Souvenons-nous de leur bravoure et de leur sacrifice. Commémorez ces soldats dont les noms doivent rester gravés dans nos mémoires comme ils le sont sur nos monuments aux morts, dans les villes et les villages de France, dans l'Hexagone comme dans les Outre-mer.

Souvenons-nous des soldats venus d'Afri-

que, du Pacifique, des Amériques et d'Asie, de ces soldats alliés venus verser leur sang pour la France, et défendre avec nous la liberté sur une terre qu'ils ne connaissaient pourtant pas.

Le sacrifice de nos Poilus nous oblige, il nous rappelle que la Paix a un prix, et que nous devons être désormais unis avec ceux qui étaient hier nos adversaires, car « ce n'est qu'avec le passé qu'on fait l'avenir », écrivait Anatole France.

Ce souvenir, ce sont les jeunes générations qui doivent désormais s'en emparer, pour venir raviver la flamme de la mémoire de ceux qui sont morts pour la France, pour notre liberté. C'est la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants, à ceux qui sont tombés et à ceux qui ont survécu.

Aux combattants d'hier et à ceux d'aujourd'hui, comme à leurs familles et ayants droit, la Nation doit continuer d'assurer réparation, reconnaissance et droit, comme l'a voulu le Président de la République.

Cette année nous honorons deux soldats morts pour la France au Mali : le maréchal des logis chef Adrien Quélin et le brigadier-chef Alexandre Martin. Honorons leur sacrifice et celui de tous les soldats qui ont versé leur sang pour la France.

Le monde était convaincu en 1918 que la Première guerre mondiale devait être la « Der des der », la dernière des dernières. Nous savons ce qu'il advint de cet espoir et aujourd'hui, en ce 11 novembre 2022, alors que la guerre est de retour sur notre continent, n'oublions pas le combat des Poilus pour la Paix et le sacrifice de nos soldats morts pour la France.

Vive la République !  
Et vive la France !



## Liste des soldats Morts pour la France vendredi 11 novembre 2022

### Adrien QUÉLIN

29 ans  
Maréchal des logis - Chef  
4<sup>e</sup> régiment de chasseurs  
Mali

Date du décès : 12 octobre 2021

### Alexandre MARTIN

24 ans  
Brigadier - Chef  
54<sup>e</sup> régiment d'artillerie (54e RA)  
Mali

Date du décès : 22 janvier 2022